



Communiqué de presse
Février 2024

La Vie™ réagit au nouveau décret sur les appellations des alternatives végétales : Les consommateurs sont-ils pris pour des jambons ?

Un nouveau décret visant à interdire l'utilisation de dénominations historiquement animales pour les protéines végétales a été publié ce 27 février 2024 au Journal Officiel. Cette publication prévisible est malheureusement en décalage total avec les ambitions climatiques et de réindustrialisation de la France. Il freine non seulement la transition écologique, mais met aussi en péril une industrie locale en plein essor. La Vie™, joyeuse marque de viande végétale multiprimée prend le contre-pied et souhaite alerter l'opinion publique.

Adieu donc, « lardons végétaux », « steak végétal »... Seulement s'ils sont fabriqués en France !

Tout comme le premier décret suspendu, cette décision ne doit s'appliquer qu'aux alternatives végétales produites sur le sol français. Nicolas Schweitzer, CEO et cofondateur de La Vie™ (start-up spécialisée dans la charcuterie végétale), dénonce l'absurdité d'un décret soutenu par les lobbies de l'élevage intensif et de la viande industrielle qui vise à freiner le développement rapide et nécessaire des alternatives végétales en France.

«Au détriment d'acteurs français comme La Vie™, ce nouveau décret favorise les filières étrangères qui produisent en dehors de l'Europe et pourront donc continuer à commercialiser des "steaks végétaux" en France. Ce décret est en total décalage avec les ambitions du pays en matière de réindustrialisation et de climat. Sous couvert de transparence pour les consommateurs, cette décision freine la transition écologique et met en péril une industrie locale en plein essor. Avec ses atouts agricoles et culinaires, la France a pourtant toutes les ressources pour devenir un acteur incontournable des protéines végétales ! »

Nicolas Schweitzer explique aussi le recours à des dénominations dites « animales » pour les alternatives végétales :

« La charcuterie végétale La Vie™, c'est tout ce qu'on aime dans la viande sans l'animal, sans élevage intensif et nitrite. Nos lardons, bacon et jambon végétaux répondent à une prise de conscience des consommateurs, à l'heure où l'élevage intensif est responsable de 14,5%¹ des émissions de CO2. Le français est une langue vivante, ces appellations sont on ne peut plus claires et explicites. Elles font directement référence au patrimoine de recettes des consommateurs et les aident à dire adieu à la viande, à son impact néfaste sur l'environnement et la santé. Au même titre que des "lardons de saumon, dinde ou canard", nos lardons végétaux n'amènent aucune confusion et ont leur place dans les rayons. »

Un feuilleton qui dure depuis juin 2022

En juillet 2022, Nicolas Schweitzer s'est rendu au Conseil d'État pour débattre du premier décret paru en juin 2022. La requête de référé de Protéines France - association qui réunit des acteurs français du végétal - avait été validée par le Conseil d'État. La juridiction avait émis un doute quant à sa légalité, reconnaissant qu'il n'était "pas justifié par l'objectif d'information du consommateur". La suspension du décret avait alors accordé un sursis aux acteurs du végétal et l'affaire avait été renvoyée devant la Cour de Justice européenne.

Un répit de courte durée pour les entreprises françaises telles que La Vie™. En septembre dernier, le gouvernement annonçait déjà préparer un nouveau décret, sous la pression des lobbies. C'est chose faite aujourd'hui... Sans même attendre que la Cour de Justice de l'UE n'ait tranché !

À propos de La Vie™ :

La Vie™ est une start-up à l'origine d'une recette brevetée à base de plantes qui reproduit le goût, l'aspect et la texture de la poitrine de porc. Ses 2 premières recettes végétales de fabrication 100% française sont des lardons et du bacon. Avec son univers décalé, La Vie™ souhaite accompagner en douceur les consommateurs vers les substituts végétaux, plus respectueux de l'environnement et plus sains. Fondée par Nicolas Schweitzer et Vincent Poulichet, la start-up ambitionne de se déployer rapidement et à grande échelle dans les enseignes de grande distribution et les restaurants. En janvier 2022, La Vie™ a annoncé une levée de fonds record de 25M€ en série A auprès de fonds d'investissement et de célébrités internationales engagées pour la protection de la planète dont Natalie Portman (actrice, réalisatrice, productrice), et les CEO de Vinted, Blablacar, et Back Market. En mai 2022, Burger King France a choisi le bacon végétal La Vie™ comme ingrédient de son nouveau Veggie Steakhouse. **Plus d'informations sur :** www.laviefoods.org et [instagram.com/laviefoods.fr](https://www.instagram.com/laviefoods.fr)

¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2013